

Paris, le 18 MARS 2013

Monsieur le Sénateur,

Votre courrier concernant le traitement judiciaire de la mort de Sergueï Magnitski, avocat russe décédé en détention, a appelé toute mon attention.

Comme je l'ai rappelé à l'occasion du voyage que je viens d'effectuer en Fédération de Russie le 28 février, la défense des droits de l'homme et la promotion de l'Etat de droit sont au cœur de la diplomatie française. Le dialogue franc et ouvert que nous entretenons avec les dirigeants russes nous permet d'aborder ces questions sans aucune exclusive.

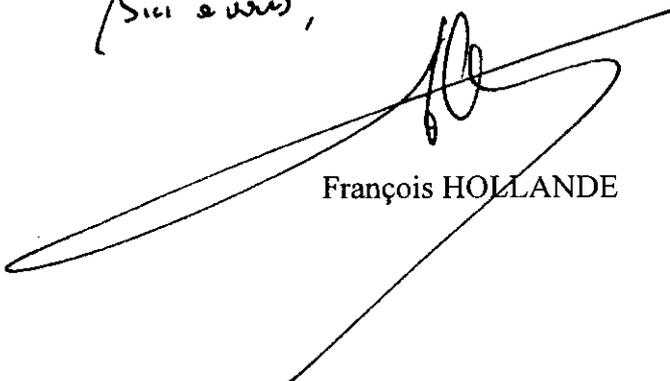
Je suis également conscient de l'émotion suscitée, aussi bien en Russie même qu'au-delà de ses frontières, par cette affaire emblématique de la lutte contre la corruption et de la défense des droits et libertés. Je sais aussi que la poursuite *post mortem* des procédures contre Magnitski lui-même, ainsi que les mesures judiciaires qui concernent sa famille, suscitent de nombreuses interrogations.

L'attachement proclamé de la Russie aux valeurs de liberté et de justice, que le Président Poutine a réaffirmé à l'occasion de nos échanges, implique que toute la lumière soit faite sur les circonstances qui ont entouré la mort de Sergueï Magnitski et que les responsables en soient sanctionnés. C'est à la justice russe qu'il incombe de faire ce travail, et la France soutient tous les efforts qui vont en ce sens.

Je continuerai à porter ce message aux dirigeants russes, dans l'esprit de dialogue et de responsabilité qui caractérise nos relations. Je souhaite également que la discussion se poursuive, avec nos partenaires européens, sur la manière appropriée d'aborder ce dossier avec les autorités russes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur, l'expression de mes salutations respectueuses.

Bien sûr,



François HOLLANDE

*Monsieur André Gattolin
Sénateur des Hauts de Seine*